



Code Postal : 46500

PROCES VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 20 MARS 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le 20 mars à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur DUBARRY Éric, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : 11

Sont présents : M. DUBARRY Éric, M. GUGLIELMETTI Michel, M. BAYNAT Régis, Mme CROS Corinne, M. DAVID Éric, M. DELPON Cyril, Mme DELSAHUT Marie-France, Mme PRIEUR Sylvie, Mme FLORET Virginie, Mme WOLFF Nathalie, M. DESPEYROUX Rémi.

Absents excusés : M. PRADAYROL Patrick, Mme SOUILLÉ Sylvie, Mme SIBOUT Emily, M. BRUNET Nicolas

Date de la convocation : le 14/03/2025

Secrétaire de séance : Virginie FLORET

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion précédente.

Convention avec le SDAIL pour l'aménagement de l'Hôpital Beaulieu.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de signer une convention avec le Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie du Lot afin d'assister la commune dans l'aménagement et la sécurisation de la traversée de l'Hôpital Beaulieu (RD840).

Le coût prévisionnel de l'intervention s'élève à 4 496.00 € H.T.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer cette convention.

Voteants : 11 - Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Choix des futurs locataires – maison 150 Impasse du Moulin à Vent.

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le logement communal situé 150 Impasse du Moulin à Vent est disponible.

La mairie a lancé des appels à candidature pour la location et plusieurs dossiers ont été déposés. Après analyse de l'ensemble des candidatures selon des critères définis à savoir la composition du foyer, la situation professionnelle et financière, le Conseil Municipal retient quatre dossiers parmi lesquels seront choisis les futurs locataires.

Demandes de subventions.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de déterminer le montant des subventions à allouer au titre de l'année 2025 afin de préparer le prochain budget.

Le Conseil Municipal propose de fixer ainsi le montant des subventions pour 2025 :

- AFM Téléthon	150.00 €
- AMA Boissor	70.00 €
- AMA Rocamadour	70.00 €
- APCNCI Issendolus	75.00 €
- Association pour la patrimoine d'Issendolus	550.00 €
- Club du temps libre	150.00 €
- Club Saint-Hubert Société de chasse	150.00 €
- Issendolus Animations	450.00 €
- ONACVG	40.00 €
- Recycl'éco Gramat	150.00 €
- Restos du cœur	250.00 €
- Élan Marivalois	230.00 €

Ces subventions feront l'objet d'une délibération lors du vote du prochain budget.

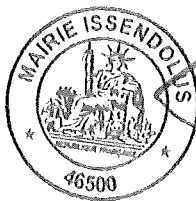
QUESTIONS DIVERSES :

- Kits de compostage : Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le Grand-Figeac met à disposition de la commune un stock de 10 kits de compostage, à remettre aux personnes âgées et à mobilité réduite. Il reste quelques kits à distribuer.
- Plantation d'arbres Élan Marivalois : Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que l'Élan Marivalois conduit une action de plantation d'arbres. Pour chaque but marqué par les équipes seniors, masculines et féminines, un arbre sera planté par les jeunes stagiaires participant au stage d'octobre 2025. La commune participe à cette action cette année.
- Balade coucher de soleil : Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la programmation des balades couchers de soleil 2025 est lancée. Ces balades de 5 à 7 km sont gratuites et organisées par les communes tous les jeudis soir de l'été à 20 h 00. Il est proposé de participer à cette animation soit le 31 juillet, soit le 07 août.

L'ordre du jour étant épuisé. La séance est levée à 23 h 00.

Le Maire

Éric DUBARRY



Le secrétaire de séance

Virginie FLORET